

Foix, le mardi 14 mai 2019

FDAL 2019 : 3 millions d'euros de subventions départementales = 19,6 millions d'euros pour les entreprises !

Réunis en commission permanente, lundi 13 mai, les Conseillers Départementaux de l'Ariège ont voté à l'unanimité l'octroi de 3 millions d'euros d'aide à destination des projets des 261 communes et des intercommunalités ariégeoises qui ont déposé des dossiers. Ces subventions sont mobilisées dans le cadre du Fonds départemental d'action locale (FDAL).

Chaque année, le FDAL attribue une participation financière à des investissements d'intérêt communal ou intercommunal comme par exemple des travaux de voirie, la réfection ou l'aménagement d'équipements publics ou encore l'achat de matériels et de mobiliers. Sur la base des 407 dossiers reçus et étudiés par les services du Conseil Départemental, puis validés par les élus, ce ne sont pas moins de 19,6 millions d'euros d'investissements qui seront générés par l'attribution du FDAL 2019. Une large part de ce montant devrait bénéficier aux entreprises ariégeoises qui seront sollicitées par les collectivités.

Ce n'est pas la seule bonne nouvelle. L'autre, c'est l'accélération des procédures de décision du Conseil Départemental afin que les élus bénéficiaires puissent lancer, dès la fin du mois de mai, les commandes des travaux au lieu d'attendre septembre comme auparavant. Grâce à l'anticipation et au professionnalisme des équipes départementales, le gain de temps est de 12 semaines par rapport au FDAL 2015 et de 5 semaines par rapport à l'an dernier !

Dans cette même logique de réactivité, le portail internet pour les inscriptions au FDAL 2020 sera accessible dès le 1^{er} décembre 2019.

Le FDAL 2019 confirme ainsi l'utilité du Département, le « Grand Frère » au service des territoires, des entreprises et des citoyens.